

● (1700)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Clark:

Que la Chambre regrette que le gouvernement ait refusé de donner au Parlement une véritable possibilité d'enquêter sur la perte de confiance dans le dollar canadien et dans les politiques gouvernementales qui ont fait descendre notre monnaie à son niveau le plus bas depuis quarante ans.

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur l'Orateur, il me fait plaisir naturellement de prendre part au débat suscité par la motion de l'honorable chef de l'opposition officielle (M. Clark). Comme lui, je crois que notre dollar a atteint un point critique. L'honorable ministre des Finances (M. Chrétien) a beau nous répéter qu'un dollar à 85c. profitera à notre commerce extérieur, en réalité la faiblesse de notre dollar résulte de la faiblesse de notre économie.

En effet, les investisseurs étrangers et les milieux financiers étrangers ne font plus confiance à la politique économique du Canada, politique économique qui est d'ailleurs improvisée et imprévisible. On n'a aucun plan cohérent, aucune pensée directrice. On prend des mesures de dernière heure quand on se retrouve au pied du mur. La preuve que l'honorable ministre des Finances ne tient pas plus que nous à un dollar à 83c. ou 84c., c'est que la Banque du Canada n'a cessé d'intervenir sur les marchés de change étrangers pour empêcher le déclin de notre dollar. La Banque du Canada a d'ailleurs épuisé ses réserves étrangères pour soutenir le dollar et le gouvernement a dû encore récemment aller emprunter sur les marchés étrangers.

La Banque du Canada a dû en outre manipuler les taux d'escompte tant et si bien que les taux d'intérêt des banques à charte ont atteint des niveaux records, et ces dernières continueront de réaliser envers et contre tous des bénéfices excessifs à nos dépens naturellement comme c'est la situation depuis 1968. A ce sujet, le rapport que le Conseil économique du Canada a rendu public la semaine dernière, à la stupéfaction et à la surprise du gouvernement, en fait foi. Au début, la baisse du dollar jusqu'à 90c. a été un ajustement inévitable attribuable à la perte de concurrence du Canada dans le domaine des prix et des coûts et à un manque de leadership économique de nos autorités politiques. Je devrais plutôt, monsieur l'Orateur, parler de l'absence de leadership. Cela serait plus conforme à la situation actuelle.

Quand le ministre des Finances dit qu'un dollar à 85c. est stimulant pour les importations, il oublie naturellement de nous parler des conséquences néfastes que nous commençons à subir à la suite de la dépréciation de notre dollar. Cette chute a été trop rapide pour ne pas entraîner d'effets négatifs, tout

Le dollar canadien

simplement à cause de la forte pression à la hausse sur les prix des aliments et nos importations massives, surtout l'hiver, de produits agro-alimentaires, que nous ne pouvons freiner d'ailleurs et dont nous ne pouvons nous passer. Nous sommes donc dans l'impossibilité de freiner l'inflation.

En effet la plus grande partie du budget des travailleurs qui ont une famille est consacrée à l'alimentation, c'est-à-dire que la plupart de leurs dépenses va pour l'alimentation. La dépréciation du dollar canadien représente donc une augmentation supplémentaire des prix intérieurs des marchandises achetées à l'étranger. Il en résulte qu'aujourd'hui les travailleurs commencent à crier fort. Les prestations d'assurance-chômage sont diminuées de 66 p. 100 à 60 p. 100, les allocations familiales le sont également et l'inflation continue de galoper. Alors, comme je le disais tantôt, l'inflation est loin d'être conjurée et même le ministre a dû réaliser ses prédictions. Dans cette période d'après-contrôle, nous nous apercevons qu'il y a de plus en plus de possibilités d'échauffement entre le patronat et les syndicats qui vont demander, bien sûr, de fortes hausses de salaires. D'ailleurs, le gouvernement commence à s'inquiéter de cette tendance, comme le faisait remarquer dernièrement le très honorable premier ministre (M. Trudeau).

Malgré les interventions de dernière minute, le dollar ne s'est pas encore stabilisé et sa chute ne cesse de faire les manchettes des media, alors que chaque jour on nous annonce une perte de quelques points ou une remontée temporaire très insignifiante. Mais depuis plusieurs mois, la défense du dollar coûte très cher. Nous avons emprunté des sommes astronomiques pour renflouer nos réserves épuisées.

Quelle est donc, monsieur l'Orateur, la logique derrière toute cette inconséquence des mesures du gouvernement? Les critiques de l'opposition ont demandé des éclaircissements tous les jours sur la politique du gouvernement. Naturellement, nous n'avons pas eu de réponse claire. Pourtant, nous sommes les représentants du peuple et le peuple a le droit de savoir ce que l'on fait avec sa monnaie, car ce sont eux, en fin de compte, qui souffrent de cette dépréciation continuelle de notre dollar.

Dans son adresse à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Royale, qui a d'ailleurs réalisé des profits jusqu'à 40 p. 100, pour son dernier exercice financier, le chef de la direction de cette banque, M. McLaughlin, accusait le gouvernement d'avoir agi inconséquemment et d'avoir provoqué la chute du dollar. C'était le 11 janvier dernier qu'il le faisait, et j'aimerais en citer un passage:

Officiellement, le dollar canadien est flottant, mais il faut admettre que cette qualification s'est révélée abusive, cette année notamment. Ottawa a affirmé avoir laissé le dollar canadien trouver de lui-même son propre niveau sur le marché. C'est là le principe même du flottement, l'intervention n'étant justifiée qu'en cas d'oscillation trop importante sur une période restreinte. Mais il existe un fossé entre ce qu'Ottawa dit et ce qu'Ottawa fait, et j'estime que c'est une des raisons de la chute du dollar canadien.